

Cour de cassation et droit de la famille

Ou comment s'inspirer des techniques et de la pratique de la Cour de cassation pour mieux rédiger nos actes en amont

Mardi 3 mai 2022 – de 17h à 19h

Cette formation se tiendra uniquement en visioconférence

La formation a pour but de rappeler les bonnes pratiques et écueils, les difficultés rencontrées par les avocats à la Cour mais également par la Cour, les solutions mises en œuvre et celles qui pourraient l'être au moyen d'une meilleure maîtrise des techniques de cassation.

Animée par

Fadela HOUARI

Avocate au Barreau de Paris, membre du CA de l'IDFP

Frédérique BOZZI

Ancienne conseillère à la première chambre civile de la Cour de cassation

Alice MEIER-BOURDEAU

Avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Validée au titre de la formation professionnelle continue

INSCRIPTION

Adhérent IDFP : 48€ ttc (40€ ht – TVA 20 % : 8€)

Non adhérent IDFP : 96€ ttc (80€ ht – TVA 20 % : 16€)

Règlement en ligne - Référence à indiquer : IDFP. 03 05.2022

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>



L'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques